Projet de loi de financement rectificative de la sécurité sociale pour 2023

Défense amendement de maintien du régime spécial CESE – Intervention du sénateur Franck Montaugé le 4 mars 2023

Monsieur le Président, Chers collègues, Monsieur le Ministre,

Toujours dans votre logique qui confine à l'obsession de destruction des statuts ou des dispositifs un tant soit peu protecteurs, vous voulez mettre maintenant fin au régime spécial du CESE (Conseil Économique Social et Environnemental).

Rien ne justifie cette suppression.

Son existence participe de l'attractivité des métiers de cette institution de la République qu'est le CESE.

Et je rappelle ici les contributions importantes de cette chambre à la démocratie sociale et participative dont notre pays a besoin pour évoluer dans tous les domaines de la vie de la nation. La qualité de travail des fonctionnaires du CESE est à cet égard remarquable. Il faut la préserver. L'article 1^{er} la sacrifie.

Cette suppression est une aussi nouvelle démonstration du peu de considération que vous portez, avec le Président de la République, au corps intermédiaire.

Nous pensons le contraire à l'égard du CESE et des fonctionnaires concernés et nous nous opposerons à la suppression de ce régime de retraite des fonctionnaires du CESE en rejetant l'article 1^{er}.